

Les freins restrictifs buccaux dans la prise en soins orthophonique

○ Thème : contexte et résumé de l'action de formation

Cette formation d'une journée vous permettra de maîtriser l'évaluation et la prise en charge des freins restrictifs buccaux, problématique de plus en plus fréquente dans nos consultations. De l'anatomie embryologique aux impacts fonctionnels, vous découvrirez comment identifier et accompagner ces troubles qui affectent l'allaitement, l'alimentation et le développement orofacial.

Vous apprendrez à mener une évaluation complète (anatomique, fonctionnelle et sensorielle), et à mettre en place une prise en soins oro-myo-fonctionnelle, adaptée aux spécificités des freins restrictifs buccaux. La formation aborde également le partenariat parental et l'approche pluridisciplinaire indispensable à une prise en charge optimale.

Développement Professionnel Continu (2023-2026)

Orientation 275, spécifique aux orthophonistes - Intervention dans les pathologies de la sphère ORL :

Les objectifs de transformation des pratiques sont en lien avec l'évolution de la profession d'orthophoniste décrite dans l'avenant 16 à la convention nationale des orthophonistes, et entré en vigueur au 1er juillet 2019. Cet avenant a renforcé le rôle de l'orthophoniste dans le diagnostic et la prise en soin des troubles de la sphère ORL. Il a également élargi le champ d'intervention des orthophonistes avec l'introduction de nouveaux actes de bilan et prise en soins orthophoniques des fonctions oro-myo faciales et de l'oralité, qu'il s'agisse de troubles congénitaux, développementaux et/ou acquis.

RECOMMANDATION HAS de bonne pratique (février 2020) :

Troubles du neuro-développement – Repérage et orientation des enfants à risque.

Intérêt d'un dépistage et d'une intervention précoce par l'orthophoniste.

Les troubles de l'oralité alimentaire et verbale font partie des orientations vers les interventions précoces, simultanément ou en attente du diagnostic.

En plus des répercussions sur la succion, le défaut de mobilité qu'entraîne un frein restrictif, pourra avoir un impact sur toutes les autres fonctions (mastication, phonation, déglutition) et être responsable de dysfonctions orofaciales. Si ces dysfonctions ne sont pas prises en charge ou interceptées à temps, elles peuvent contribuer à un trouble orofacial myofonctionnel (TOM).

○ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

Objectif 1 : Comprendre ce que sont les freins buccaux

Objectif 2 : Comprendre ce que sont les freins restrictifs buccaux et quelles sont leurs possibles origines

Objectif 3 : Comprendre les conséquences de ces freins restrictifs dans les compétences

oromyofonctionnelles du bébé et de l'enfant.

Objectif 4 : Être capable de reconnaître les symptômes qui évoquent un frein buccal restrictif.

Objectif 5 : Procéder à une évaluation orthophonique de ces freins dans le cadre des fonctions OMF.

Objectif 6 : Mettre en place une prise en soins OMF spécifique aux freins restrictifs buccaux, en fonction de l'âge du bébé et de l'enfant, de la symptomatologie et des difficultés fonctionnelles.

Objectif 7 : Comprendre la place de la prise en soins orthophonique au sein du travail pluridisciplinaire nécessaire dans le cadre de freins restrictifs buccaux

- **Formateur :** Marie-Gabrielle BERGER, Orthophoniste, Formatrice
- **Date :** 26 septembre 2026
- **Durée :** 1 jour (7 H)
- **Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30
- **Lieu :** NANCY 54000
Hôtel Ibis Styles Houdemont
- **Tarifs :**
Libéral : 250 € / DPC : 301 € / Salarié : 300 €
- **Public visé :** orthophonistes
- **Prérequis :** diplôme d'orthophonie/logopédie/diplôme équivalent
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 20
- **Moyens pédagogiques techniques :**
Formation présentielle, avec Power Point, vidéos, études de cas.
Mises en situation expérientielle en binôme ou par petits groupes.
- **Moyens d'encadrement :**
Le formateur sera présent pendant la journée de la formation.
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant cette journée. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de :
Estelle VALLE - 03 29 75 13 30 – estelle.valle@outlook.fr
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**
Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :
Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.
->2° questionnaire : post-formation ; après la journée de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.
Modalité d'évaluation de la formation :
->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin de la journée de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

○ **Programme détaillé :**

(8h30 – 9h00 : Accueil des participants par l'animateur)

Rappel des temps de formation et des temps de pauses pendant la formation.

Samedi 26 septembre 2026, 9h - 17h30 (7h) :

Matinée (3h30) :

- 1. Les freins restrictifs dans l'histoire de l'humanité**
- 2. Anatomie et embryologie**
 - a. Parlons de la langue
 - b. Embryologie
 - c. Un frein restrictif c'est quoi alors ?
- 3. L'impact des freins restrictifs buccaux chez le bébé et l'enfant**
 - a. Symptômes des freins restrictifs buccaux chez le bébé
 - b. Symptômes des freins restrictifs buccaux chez la maman allaitante
 - c. Symptômes des freins restrictifs buccaux chez l'enfant
- 4. Rôles de l'orthophoniste dans la prise en soins des freins restrictifs buccaux**
- 5. Evaluation dans le cadre des freins restrictifs buccaux**
 - a. Anamnèse
 - b. Evaluation anatomique globale
 - c. Evaluation anatomique endobuccale

Après-midi (3h30) :

- d. Evaluation anatomique des freins buccaux
 - e. Evaluation fonctionnelle
 - i. Réflexes archaïques
 - ii. Succion
 - iii. Mastication
 - f. Evaluation sensorielle
- 6. La prise en soins des freins restrictifs buccaux chez le bébé et l'enfant**
 - a. Stimulation de la succion chez le bébé
 - b. Stimulation des compétences masticatoires
 - c. Les massages et étirements pré et post frénectomie
 - d. Le partenariat parental
- 7. La prise en soins pluridisciplinaire des freins restrictifs buccaux chez le bébé et l'enfant**

Questions et tour de table

○ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

Parking sur place.

Directement accessible depuis l'autoroute A330.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

○ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC

⚠ sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Salariés : En attente de votre prise en charge par votre employeur, inscrivez-vous (contactez l'organisateur (coordonnées dans paragraphe "moyens d'encadrement"))

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés

- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.

- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue

- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2026.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2026.
Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN — 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.